

# NOUVELLE CYCLOSPORTIVE



## ARDES EN CÉZALLIER LA MARÉCHAUSSÉE

### LE 22 SEPTEMBRE 2012

Départ : ARDES SUR COUZE ( Puy de Dôme )



Informations et règlement sur  
<http://www.issoirecyclisme.fr>



Jean-Claude CLUIS  
06 88 94 13 81  
04 73 38 63 26  
jeanclaudio.cluis@wanadoo.fr

LA COMMUNICATION PAR L'OBJET

<http://www.tropheepassion.com>



Toutes assurances personnelles ou professionnelles  
tél. 01 45 25 01 11  
[www.assurances.dauphin.fr](http://www.assurances.dauphin.fr)  
[cabinet.dauphin@mma.fr](mailto:cabinet.dauphin@mma.fr)



[www.rueduvelo.com](http://www.rueduvelo.com)



Céline Gros, conseillère technique  
tél. 06 81 78 57 36  
[www.renouveau-vacances.fr](http://www.renouveau-vacances.fr)



informations et inscriptions  
en ligne par carte bancaire sur site sécurisé :  
[www.velo101.com](http://www.velo101.com)  
frais d'inscription : 2,40

**EXTRAIT DU REGLEMENT :**

Cette épreuve cyclo-sportive se déroule sous l'égide de la FFC. Elle est ouverte à tous les participants âgés de **18 ans et plus**.  
Clôture des inscriptions par courrier : le **17 septembre 2012**.

Tout accident dû à une imprudence engage la responsabilité du participant. La sécurité est assurée par des motards, des signaleurs, voitures ouvrees, voitures d'assistance et voitures balai. Les participants doivent respecter le code de la route et circuler sur la partie droite de la chaussée. L'assistance médicale est assurée par 2 médecins, ainsi que la croix rouge. **L'organisateur n'assure plus la sécurité des compétiteurs après le passage de la voiture balai.**

4 points de ravitaillement sont prévus sur le grand parcours, et 2 sur le petit. Les ravitaillements se font à l'arrêt. Ne pas jeter les déchets en dehors du point de ravitaillement. Un repas est servi aux participants à l'arrivée. Possibilité de réserver des repas les accompagnateurs (15€).

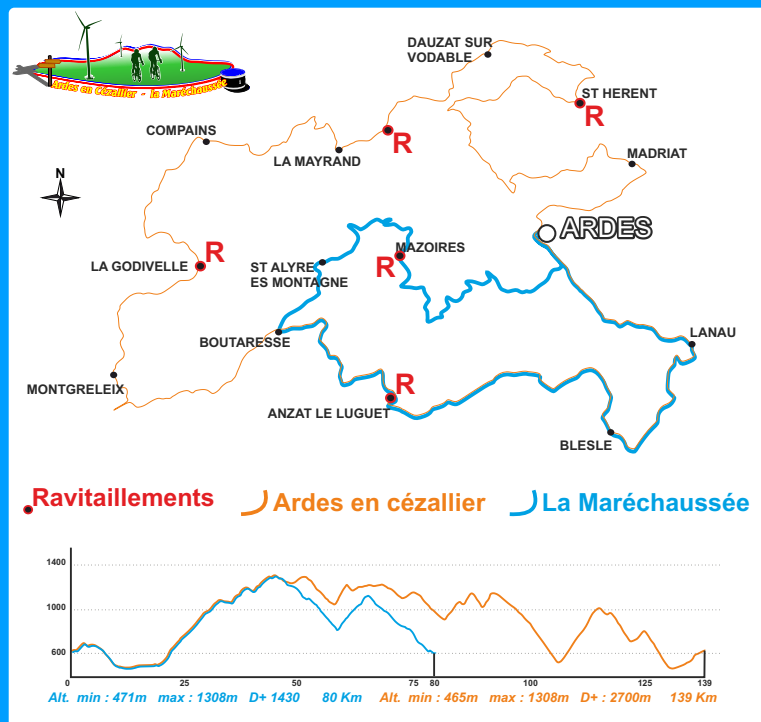
La remise des plaques de cadre, feuilles de route et transpondeurs se fera le **vendredi 21 de 16H à 20H et le Samedi matin de 6H à 8H sur le site de départ.**

Fournir photocopie de la licence, ou certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme datant de moins d'un an pour les non licenciés. Le tarif d'engagement est fixé à 27€ pour les licenciés FFC, 22€ pour les adhérents Cyclisme Gendarmerie, 29€ pour les autres participants (31€ pour les engagements sur place). Engagements en ligne sur le site [www.velo101.com](http://www.velo101.com), avec paiement par carte bancaire sur site sécurisé, (frais d'inscription : 2,40€).

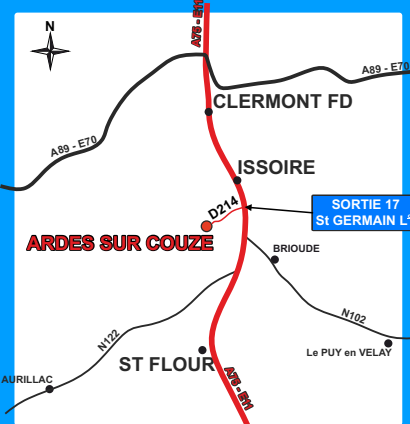
**L'engagement comprend l'assistance médicale, le ravitaillement, le repas après l'épreuve, un cadeau, la participation à la tombola, et la participation au classement du Trophée passion.**

**Départ des épreuves 8H30.** Les parcours sont fléchés. Des postes de contrôle relèveront les dossards au passage des participants. Aucune voiture suiveuse n'est admise sous peine d'élimination.

**Hébergement - Restauration :**  
contacter Ardes Communauté, Maison du Pays d'Ardes  
Tél: 04 73 71 86 96  
Mail: ardes.maisondepays@wanadoo.fr



**ACCÈS**  
Organisation technique :  
**Union Sportive Pédale Issoirienne**  
en partenariat avec  
**l'Association Cyclisme Gendarmerie**  
Toutes les informations sur le site  
<http://www.issairecyclisme.fr>  
mail : [uspi63@yahoo.fr](mailto:uspi63@yahoo.fr)  
tél : 06 50 40 04 09  
<http://www.tropheepassion.com>



**ARDES EN CÉZALLIER - LA MARÉCHAUSÉE**  
**BULLETIN D'ENGAGEMENT :**

NOM : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : F  M   
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Club : .....  
Tél : ..... Email : .....

A nous retourner à l'adresse suivante :  
**D GOI,**  
**9 Ch du bout du Monde**  
**63500 ISSOIRE**

Circuit : Ardes en cézallier 140Km  La Maréchaussée 84 Km   
Licencié : FFC (27€)  autres fédérations et non-licenciés (29€)   
Adhérent Association Cyclisme Gendarmerie (22€)   
Repas accompagnateurs nbre ..... X **15€**

**A joindre avec votre bulletin d'engagement :** Photocopie de la licence, certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme datant de moins d'un an pour les non licenciés. Règlement à l'ordre de l'**Union Sportive Pédale Issoirienne** (USPI). Engagements en ligne sur le site [www.velo101.com](http://www.velo101.com), avec paiement par carte bancaire sur site sécurisé, (frais d'inscription : 2,40€).  
**Engagement sur place 31€ le jour de l'épreuve**

Ci joint un chèque à l'ordre de l'USPI du montant de ..... €  
J'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte.  
Date : ..... Signature du participant : .....

